



Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 Décembre 2021

Le 22 Décembre 2021 à 19 heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis à la mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme DATTÉE Catherine, Maire.

Présents : Mme DATTÉE Catherine, Maire, Mmes : COLLÉAUX Jeannine, MOYER Chantal, MM : BODET Samuel, PINET Yves, PINON Marc, RÉMON Stéphane, TREMBLAY Olivier, VAUDOUR Michel, VERGEON Laurent

Absents : Mme BASILE Anne-Marie, M. MÉRILLON Franck

Secrétaire de séance : M. VAUDOUR Michel

Récapitulatif des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil Municipal.

Budget de la Commune :

Néant

Approbation du procès-verbal de la séances du 17 décembre 2021

Le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité par les membres présents du Conseil Municipal.

090/2021 - Avis sur la déclaration d'intention d'aliéner reçue en mairie le 15 décembre 2021

Madame le Maire rappelle au Conseil que lors du conseil municipal du 11 juin 2021, la délégation au nom de la commune de l'exercice de droit de préemption urbain ne lui a pas été donnée à sa demande.

Madame le Maire informe la réception d'une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) reçue en mairie le 15 décembre 2021.

Cette DIA concerne :

- la vente des parcelles B 1123, B 1124 superficie de 1.255 m² situées au 2 rue des Mésanges, appartenant à Monsieur et Madame Baptiste François.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de ne pas exercer au nom de la Commune l'exercice du droit de préemption urbain pour cette DIA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à: 19:30